

M. McCALLUM. Oui, cela nous concerne.

M. PATERSON. Même si vous envisagez la chose à ce point de vue, vous trouverez encore que la déclaration de l'honorable ministre n'est pas appuyée par les faits. Mais je ne me suis pas occupé de ce tableau, parce qu'il ne se rapporte pas à la question. Ce qui nous intéresse, c'est ce que nous produisons. Nous voyons, par ce tableau, que les exportations totales des produits du Canada à la Grande-Bretagne ont été, en 1881, de \$42,637,219, et, en 1880, de \$35,208,031; soit une augmentation de \$7,479,188 dans les exportations de 1881 comparées à celles de 1880.

Cependant l'honorable ministre dit que le total des dix millions d'augmentation dans les produits exportés est dû à notre commerce avec la Grande-Bretagne. En 1881, l'exportation des produits du Canada aux États-Unis s'est élevée à une somme totale de \$31,015,109, contre 26,762,705 en 1880; soit une augmentation de \$4,252,404 en 1881, comparée à 1880; cependant l'honorable ministre nous dit, par le rapport du commissaire, que cette augmentation de \$10,739,365 en 1881, comparée à 1880 est entièrement réalisée dans notre commerce avec la Grande-Bretagne. Ce n'est pas qu'il importe beaucoup que cette augmentation résulte de notre commerce avec un pays plutôt qu'avec un autre. Je n'éprouverais pas un plaisir bien grand en présence du fait, si c'était un fait, que l'augmentation de notre commerce d'exportation a eu lieu entièrement avec la Grande-Bretagne. Les Canadiens s'occupent fort peu d'où leur vient l'argent, pourvu qu'il leur en vienne; et, au lieu d'avoir à me réjouir de ce que l'augmentation de notre commerce d'exportation soit entièrement avec la Grande-Bretagne, je me réjouis plus de constater que cette augmentation n'a pas seulement eu lieu dans notre commerce avec la Grande-Bretagne, mais aussi avec les États-Unis et d'autres pays.

Je ne fais allusion à ce fait que pour démontrer que ces états fournis à Son Excellence ne devraient pas être acceptés sans examen, et sans qu'une appréciation exacte en fût faite. Ce dont je m'occupe davantage, et ce qui se rapporte le plus à ma motion, c'est la déclaration trompeuse qui se trouve dans la dernière clause de cette section, et dans laquelle l'honorable ministre des Douanes nous dit que cette augmentation de dix millions de dollars comprend principalement des produits et des articles manufacturés du Canada. Or cela est donné de manière à induire complètement en erreur. Je voudrais, en vérité, qu'il en fût ainsi; mais la question est de savoir comment on a pu faire une déclaration semblable, lorsque les faits ne la justifiaient pas. Je supposerai généralement que, vu la multiplicité de ses devoirs, l'honorable ministre des Douanes n'a pas eu le temps d'examiner personnellement le rapport. C'est là une interprétation charitable de son côté. Mais j'ai à dire à la Chambre que, tout en pouvant nous féliciter du fait que l'exportation des produits de notre agriculture, de nos forêts, de nos animaux, etc., ait été beaucoup plus considérable en 1881 qu'en 1880, bien que ces exportations aient également été plus considérables en 1880 que durant l'année précédente, si nous considérons l'exportation des produits de nos manufactures, au lieu de contempler un tableau brillant, nous avons devant nous un tableau aussi sombre qu'il nous soit possible de l'imaginer. Si les honorables députés de la droite puisent quelque consolation dans le fait, démontré par le rapport du commerce et de la navigation, que notre commerce d'exportation d'articles manufacturés s'éteint insensiblement et rapidement, alors qu'ils aient toute la consolation qu'ils peuvent y trouver.

En 1878, et les années précédentes, notre commerce d'exportation était des plus satisfaisants, de même que notre commerce intérieur, de nos propres articles manufacturés. Grâce aux mesures libérales adoptées par l'ancien gouvernement, lequel aidait aux manufacturiers de ce pays, et portait aux grandes expositions de Philadelphie, Melbourne et Paris les produits de nos industries manufacturières, attirant de cette manière l'attention de l'univers sur le degré de progrès que nous avions atteint sous ce rapport; grâce à ces moyens,

un commerce considérable d'exportation d'articles manufacturés avait été établi dans ce pays, et nous n'avons pas de raison de douter que si la politique sage et prudente adoptée alors avait été maintenue, l'augmentation dans l'exportation de nos articles manufacturés eût pu continuer jusqu'à ce jour.

Quels sont les faits? Je pourrais vous faire remarquer qu'il y a eu une augmentation très satisfaisante dans l'exportation des produits de nos forêts. En comparant d'abord l'année 1880 avec celle de 1879, nous voyons que l'exportation des produits de nos forêts nous a rapporté, en or, \$5,593,048 de plus qu'en 1879. Nous voyons aussi qu'en échange de nos animaux et autres produits, nous avons rapporté dans le pays \$3,486,973 de plus en 1880 qu'en 1879; pour ce qui est des produits agricoles, l'augmentation a été de \$2,664,864. Ainsi, sur ces trois articles, dont le tarif imposé par les honorables députés de la droite n'a pu changer ou diminuer la production, parce que, heureusement, la pluie et la lumière du ciel sont accordées gratuitement à l'homme, et qu'il n'est pas en son pouvoir de les détourner ou de les entraver, nous avons eu en ce pays, en l'année 1880, une augmentation de richesse de \$9,744,885 sur l'année 1879.

Si nous comparons maintenant l'année dernière, 1881, avec l'année 1879, que trouvons-nous relativement à ces trois articles?

Nous constatons qu'en 1881 nous avons reçu dans le pays, en échange des produits de nos forêts, \$11,698,553 de plus qu'en 1879. Les produits de nos animaux et autres ont fait rentrer dans le pays \$7,239,615 de plus en 1881 qu'en 1879. En échange de nos produits agricoles, nous avons apporté dans le pays \$1,633,863 en or de plus en 1881 qu'en 1879; ainsi, en 1881, l'augmentation de la richesse du Canada sous ces trois chefs, a été de \$20,577,031 de plus qu'en 1879; ou, en additionnant ces chiffres, nous constatons que, durant les deux dernières années, la richesse du pays s'est augmentée de \$30,321,916, par le produit de ces trois articles seulement.

Nous comprenons facilement, M. l'Orateur, que, lorsqu'ils ministres contemplant le rapport du commerce—lorsqu'ils ont constaté que, durant les deux dernières années, il était entré dans ce pays un excédant de \$30,000,000 en or, provenant de sources sur lesquelles il n'avaient pu exercer le moindre contrôle—nous comprenons que le ministre des Finances, qui, un jour, se sentit disposé à partager avec la Providence le mérite de la prospérité du pays, a été assez bon, cette année, en présence de ces chiffres, d'attribuer cette prospérité du Canada à sa source véritable, qui est la bienfaisance de la Providence. Ils ont cependant entravé, dans une certaine mesure, les bienfaits de la Providence, car s'ils n'avaient pas touché à nos articles manufacturés, comme ils ont été forcés de le faire par pure incapacité, excepté dans une faible mesure pour les articles que j'ai déjà mentionnés, nous aurions pu entendre, dans cette chambre, l'agréable déclaration que des millions en or avaient été rapportés dans ce pays, comme résultat de l'augmentation dans l'exportation de nos articles manufacturés. Mais, M. l'Orateur, que nous disent les livres bleus à ce sujet? J'ai ici des chiffres, et je trouve qu'en 1878, la dernière année de l'administration Mackenzie, nous avons exporté, après avoir subvenu aux besoins du pays, pour une valeur de \$4,127,705 d'articles manufacturés. Dans le cours de cette année, et durant l'année précédente, grâce à l'encouragement accordé à ces manufacturiers, encouragement légitime que ces manufacturiers recevront toujours et doivent recevoir comme résultat d'un tarif de revenu, nous pouvions rapporter dans ce pays, en échange de ces articles manufacturés \$4,127,705 d'or étranger. Trente pays différents de l'univers avaient sur leur marché des articles manufacturés au Canada, en 1878. Mais que voyons-nous aujourd'hui? Que voyons-nous l'année dernière? Une augmentation de ces ventes? Non, M. l'Orateur, mais une diminution de \$885,038 pendant 1880, comparée à l'année 1878. Venons à l'année 1881, et